

**Assemblée générale ordinaire d'Euralens**

---

**Vendredi 8 février 2013**

**Procès verbal**

*La séance, présidée par Daniel PERCHERON, est ouverte à 14 heures 50.*

**M. LE PRÉSIDENT.-** Très bien, nous avons un petit peu de retard. Nous allons commencer cette réunion d'Euralens, avec plaisir, je pense. *La liberté guidant le peuple* est réparé. Est-ce vrai, Madame FERRAR ?

C'est vrai, c'est tout de même important. C'est la première réunion d'Euralens de notre aimable forum, sans prétention et vraisemblablement indispensable, après l'inauguration et après le succès planétaire du Louvre-Lens. Tout de même !

Après coup, sans parader, nous pouvons dire que cela valait la peine de faire Euralens, comme cela valait la peine de faire venir, en quelque sorte, le plus grand musée du monde au cœur du Bassin minier.

Nous avons des doutes, je n'ai pas voté pour le projet des Japonais dans le concours d'architecture. J'avais peur que ce soit une sorte de « Auchan muséal ». Ces longues boîtes alignées horizontales me laissaient un peu incertain. Je n'ai pas voté pour, j'avais voté pour l'Irakienne. Henri LOYRETTE, tout de suite, avait intégré l'architecture, la magie de l'architecture japonaise, sa lumière, son côté zen, sa sérénité, sa simplicité et son propre projet de la galerie du temps. De la même manière, j'écoutais Henri LOYRETTE, je me demandais si ce dialogue des œuvres qu'il réinventait, cette manière de refonder la notion même de musée, était possible.

Il est vrai que quand on parcourt la galerie du temps, la galerie Loyrette, il avait raison. Des musées existeront après le Louvre-Lens et avant le Louvre-Lens. Le cheminement, nous l'avons vu, un peu problématique, de la liberté au milieu des œuvres, est un thème qui fait que les œuvres ne sont plus tout à fait les mêmes.

Je pense que, là où j'étais un peu plus certain du raisonnement, les élus – il en était de prestigieux –, notamment Henri LOYRETTE lui-même se trompait lorsqu'il refusait la gratuité. Pour moi, la galerie du temps ne se concevait que gratuite au cœur des corons.

On sent bien, dans le succès du Louvre, cette appropriation par le public dit éloigné, par nos concitoyens, cette appropriation du musée, ce plébiscite de tous les jours du musée – Renan disait « *la nation est un plébiscite chaque jour* » : le Louvre est plébiscité tous les jours – tient aussi au fait qu'on n'y rentre pas gratuitement, mais naturellement. Si on veut aller plus loin, on paye l'entrée pour l'exposition temporaire. C'est important parce que le succès populaire est au rendez-vous, ce n'est le musée ni des riches, ni des élites, ni des bobos : c'est le musée des mineurs.

Henri LOYRETTE l'a bien dit dans son discours d'inauguration, il a parlé de déflagration : la rencontre de ce musée, le Louvre, des cités minières et du Bassin minier. C'est une réussite à 100 %. Aucune véritable critique n'a été émise dans la presse nationale et internationale. Je sais, la presse n'aime pas critiquer, mais tout de même, elle aurait pu trouver un petit défaut. Non, à part le côté pharaonique du Président, mais c'était plus taquin que critique, chacun l'a bien compris.

Le *New York Times* nous a mis dans les 40 destinations mondiales. Je le dis, au premier adjoint du Maire de Lens : dans les 40 destinations mondiales qu'il faut connaître, le Louvre-Lens ! Ce n'est pas rien tout de même. C'est formidable !

Si je le répète c'est pour dire que maintenant, le bricolage d'Euralens, le forum, ce côté si sympathique, et j'espère si créatif, sans contraintes, ne part plus de zéro. Nous ne sommes plus au futur, il faut réussir Euralens comme nous avons réussi le Louvre-Lens, c'est l'enjeu. Rappelez-vous l'archipel noir qui devient l'archipel vert, la métropole de complément aux côtés de la grande métropole où bat le cœur de la région, ce sont de véritables enjeux. Nous allons donc pouvoir les mettre en perspective et les conjuguer en quelque sorte avec la bonne nouvelle, l'évangile de l'UNESCO. Nous sommes classés aussi au patrimoine mondial de l'humanité, donc tout a changé. Rien n'a changé et tout a changé dans le Bassin minier.

Je suis très heureux que ce soit bien passé ainsi. Vous nous avez porté chance, Monsieur le Sous-préfet, même si Isabelle DAVID, votre prédécesseur, était l'un des piliers de l'aventure collective. Mais elle a rejoint une vraie ville, Lyon, où elle est vraiment préfet aux côtés de Gérard COLLOMB. C'est tout de même autre chose que de participer au bricolage d'Euralens aux côtés de Daniel PERCHERON. C'est un autre destin.

*(Rires.)*

Je l'avoue, c'est comme cela, mais peut-être ferons-nous mieux avec le Louvre, que Gérard avec la Confluence. Ne le répétez pas à Mme DAVID et M. COLLOMB, ils ne le savent pas encore.

*(Rires.)*

Je voulais également vous dire que le Louvre est très heureux du succès, à un barbouillage près. Le Louvre pense que toutes les réserves et tous les labos du Louvre doivent venir à Lens. Vous avez entendu, toutes les réserves et tous les labos.

C'est en quelque sorte ce qui était prévu à Cergy-Pontoise, chez nos malheureux camarades de la région parisienne, aux revenus cinq fois élevés par habitant. Ce qui était prévu à Cergy-Pontoise, et qui a été annulé par le gouvernement et Aurélie FILIPPETTI, pourrait venir à Lens : le campus du Louvre. C'est l'avis d'Henri LOYRETTE.

Nous allons donc demander au président de la République, comme Nicolas SARKOZY l'avait fait, de prendre une décision pour le campus du Louvre. C'est une chance tout de même. Ce qui faisait dire à Jean-Jacques AILLAGON hier, que tout le Louvre va venir à Lens si cette décision est confirmée. Parce qu'Henri LOYRETTE disait, plutôt que d'être sur trois sites – le Louvre Paris, Cergy-Pontoise et Lens –, nous serons sur deux sites et nous serons chez nous. Le raisonnement se tient par rapport à l'ombre de la crue centennale. Ils sont obligés, ils doivent sortir leurs réserves de la zone inondable, c'est une obligation. Ces réserves seraient d'un nouveau type, elles seraient visitables et contribueraient à achever ce grand projet.

Pour mener tout cela à bien, mes épaules ne suffiront pas. L'âge vient et autour de moi je vois que tout le monde démissionne dans l'allégresse.

*(Rires.)*

Je me dis « mais que leur arrive-t-il, un virus se propage peut-être ». C'est pourquoi je dis au nouveau Maire de Liévin, Laurent DUPORGE, et au presque nouveau Maire de Lens, Sylvain ROBERT – la ligne droite va être difficile –, que je suis très heureux de les accueillir. Par conséquent, je vais, moi aussi, faire en sorte que des forces nouvelles puissent conjuguer leurs efforts aux nôtres, et c'est pourquoi j'ai demandé à Jean-François CARON qui travaille à mes côtés à la Région, qui fait de Loos-en-Gohelle la ville principale de l'arrondissement de Lens, de contribuer à la réflexion collective.

*(Rires.)*

Il a accepté, c'est rare qu'il accepte. Il vient d'une école de pensée, l'école écologiste, sociale écologiste, très rigoureuse, sans cumul de mandats. Chez les écologistes, ils ont des points : je suis Maire, j'ai tant de points, président de Région, j'ai tant de points, je ne peux pas aller plus loin. La première question qu'il m'a posée est : « combien de points ? », je lui ai répondu « zéro point, Jean-François ».

*(Rires.)*

« Zéro point, que des ennuis ». Il m'a dit : « s'il n'y a pas de point, j'accepte ». Il va donc pouvoir vous parler d'Euralens et vous présenter cette animation. Nous parlerons ensuite tranquillement de labellisation et de tous les enjeux d'Euralens.

Conclusion : le Louvre est un miracle. Le Louvre marche et l'arrondissement de Lens est en situation, aujourd'hui, de vivre un nouveau destin. C'est à nous de faire en sorte que nous avancions, modestement, mais réellement, vers l'avenir. Beaucoup de choses restent à faire, tout est à faire, mais ce n'est pas une raison pour ne pas commencer à les faire.

## **1. Labellisation Euralens**

- **Point sur la labellisation et attribution du Label**

**M. CARON.-** Merci, Président.

Dans la continuité, en sortant de mon fil conducteur, j'étais frappé, pour avoir été invité dans un certain nombre de cérémonies des vœux, et nous en avons tous fait beaucoup, à quel point la qualité du Louvre et de l'UNESCO revenait comme un leitmotiv partout, et à chaque fois avec enthousiasme. Ce qui était effectivement un rêve, une utopie, est devenu une réalité et va au-delà de ce que nous pouvions espérer. La dimension du retour de l'espérance est là. Maintenant, il ne faut pas décevoir ; c'est un des enjeux d'Euralens : faire que, sur l'année 2013, le souffle qui nous est apporté par ces deux événements se concrétise rapidement.

Quelques mots d'abord pour rappeler que nous avons travaillé avec les équipes d'Euralens pour redéfinir ce que nous appelons les éléments de langage, c'est-à-dire préciser – Euralens a un enjeu de communication – ce qu'est Euralens, ce que ce n'est pas, par rapport aux acteurs existants et comment orienter notre communication, la structurer. Il s'agit de

rappeler ces principaux fondamentaux en quelques mots, rappeler que le premier objectif est d'accompagner la mutation du territoire dans la foulée du Louvre.

Une deuxième dimension est la fédération d'acteurs : faire émerger les acteurs porteurs de projet. C'est l'une des faiblesses structurelles de notre territoire minier, pour des raisons historiques et sociologiques, peu de sociétés civiles et peu de milieux économiques sont directement implantés dans le territoire, donc finalement, entre la population et les élus, les milieux intermédiaires sont peu nombreux. L'un des enjeux d'Euralens est de faire émerger les acteurs et de les fédérer autour d'ambitions partagées. Ce faisant, se joue l'enjeu d'une métropole, non pas au sens institutionnel – nous allons voter des statuts –, mais bien cette idée qu'autour de la centralité réaffirmée de Lens se préfigure une dynamique territoriale qui dépasse. Il faut d'ailleurs saluer les trois Communautés d'agglomération qui nous ont rejointes et dont les présidents sont ici aujourd'hui.

Rappeler aussi que c'est toujours un principe de libre adhésion, rappeler que c'est par le dispositif de labellisation que nous allons progressivement faire émerger des projets de qualité. Ces projets vont être présentés tout à l'heure par les équipes, mais vous verrez qu'ils se regroupent en différentes typologies de projets. Certains projets portent sur l'urbanisme et la mutation des quartiers, d'autres sur le champ économique, d'autres sur le champ culturel. Nous allons voir émerger une typologie de projets labellisés qui donne à voir la transformation du territoire par des effets de zooms convergents.

Enfin, Euralens a également une responsabilité pour accompagner l'émergence des projets : une idée n'est pas un projet. Pour passer au stade de projet, un énorme travail est à faire, en particulier dès que l'on est dans des projets complexes, et la façon dont on les travaille est absolument stratégique, sinon on peut parler trois ans d'une idée et rester impuissant. L'enjeu d'ingénierie dans le territoire nous apparaît extrêmement important, d'où la qualité des équipes avec lesquelles nous travaillons.

Rappeler aussi que tout cela nous offre la possibilité d'aller chercher des ressources financières, ce qui permet, non pas de corriger les interprétations, mais de clarifier les choses. Euralens n'affecte pas de financement, Euralens ne fait pas l'instruction à la place des collectivités et des acteurs, Euralens ne va pas remplacer le Conseil régional, le Conseil général, l'agglomération, etc., tout cela est bien clair. En revanche, le travail d'ingénierie autour des projets peut aider à repérer les sources de financement, à monter les dossiers et faire en sorte que les projets deviennent opérationnels. C'est à ce niveau que nous nous situons, cela mérite d'être rappelé.

Concrètement, dans notre façon de travailler, nous avons un forum tel qu'aujourd'hui il est parfaitement incarné par votre présence, avec un élément tout à fait remarquable, je pense, vous l'aurez repéré, c'est que dans ce forum nous avons différentes typologies d'acteurs. Dans la salle, à la tribune, vous avez l'impression d'avoir des acteurs d'un seul type... C'est bon, la tribune n'est pas entièrement masculine ; généralement, elle est composée d'hommes blancs de plus de 50 ans, mais certains ont moins de 50 ans. C'est aussi l'une des caractéristiques des Verts : si vous faites une tribune et que vous n'êtes pas à la parité, vous êtes sortis de la salle. C'est comme les points, j'y suis attentif.

Un forum qui réunit des acteurs différents dans leur façon d'agir, la turbine à projet telle que nous en avons parlé et la communication qui va découler de cela, c'est-à-dire au travers de l'émergence de la qualité de ces projets ; un enjeu de communication sur le territoire existe, en donnant à voir un territoire de qualité, accompagnant le Louvre et l'UNESCO. Je voulais rappeler ces principaux éléments.

Sur la labellisation à proprement parler, je vous rappelle les principaux critères que nous avons déjà validés en AG, que vous avez à l'écran. Je ne vais pas spécialement les commenter, ils sont explicites :

- Le caractère innovant et exemplaire. Vous allez me dire que ce n'est pas très compliqué parce que sur beaucoup de registres nous sommes assez rapidement dans l'innovation sur le territoire, pour la raison évoquée auparavant. Pas tant de contribution innovante que cela, nous en avons, mais peut-être moins que dans d'autres territoires.
- Contribution au développement durable.
- Contribution à un développement économique, c'est l'un des enjeux : montrer que, dans la foulée du Louvre, nos projets vont avoir un impact direct sur les habitants d'ici en leur redonnant de l'emploi, en redonnant de la valeur au territoire.
- L'association des habitants c'est la démarche qui implique, participative, c'est-à-dire que les projets sont une opportunité pour faire monter les gens dans le wagon, et faire en sorte que les projets ne soient pas des projets portés de façon verticale, mais qu'ils soient bien dynamiques, collectifs, qu'ils mobilisent les acteurs.
- Contribution à la cohérence territoriale du projet Euralens et appropriation par les habitants. L'évolution du réseau des cités avec un certain nombre de caractères qualitatifs, autour du Louvre et à distance, donne à voir un rayonnement partagé.
- L'excellence architecturale, urbaine et paysagère, c'est ce que nous verrons notamment dans la Chaîne des Parcs.
- Le respect et la mise en valeur du patrimoine, UNESCO oblige, mais pas seulement, parce qu'un territoire qui saccage son patrimoine est à contre-courant de son avenir.
- Enfin, la transformation économique, sociale et culturelle, puisque c'est une dynamique mise en place en région que je ne vais pas détailler plus que cela aujourd'hui, qui vise à essayer de répartir des biens communs : comment, dans toutes nos opérations de développement, nous partons des grands biens communs pour en faire des opérateurs de développement économique et de création d'activité, mais c'est un peu complexe à développer plus avant ici.

Je propose que Bernard MASSET nous fasse une présentation...

**M. LE PRÉSIDENT.-** Je pense qu'Édouard MAGNAVAL veut présenter le bilan financier avant parce qu'il doit partir.

Ce sont les chefs d'entreprises : toujours pris. N'est-ce pas, Édouard ?

**M. MAGNAVAL.-** Oui.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Édouard ne pourra pas présenter le budget, je crois. C'est Bernard MASSET qui le fera ?

**M. MAGNAVAL.-** Je vais m'en expliquer.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Très bien.

## **2. Fonctionnement de l'association**

- **Bilan 2012 – Rapport d'activités et bilan financier**

**M. MAGNAVAL.-** Merci, Monsieur le Président. Mesdames Messieurs les élus, je suis désolé de perturber l'ordre du jour établi. Je vais rejoindre une délégation de la Chambre de commerce de Moselle, au Louvre d'ailleurs. Malheureusement ils ne verront pas tout, nous espérons tout de même qu'ils verront la galerie du temps, peut-être pas dans son intégralité, mais au moins en partie. Ils sont chez nous pour matérialiser les échanges que nous menons depuis quelques années avec eux, par la signature d'une convention de partenariat et nous allons donc continuer avec eux, comme l'avait fait la mairie avec les collègues de la mairie de Lens et les collègues de la mairie de Metz où, de notre côté, dans le réseau consulaire, nous avons décidé de travailler ensemble, d'échanger nos expériences et surtout d'échanger les bonnes pratiques. Je serai obligé de m'absenter, je vous prie de m'en excuser.

Je suis chargé aujourd'hui, en qualité de trésorier, de faire le rapport financier de l'année 2012. Je vais demander à Élodie SENECHAL de mettre à l'écran les comptes de résultats.

*« L'association enregistre en 2012 un résultat net de 166 349 €, dont un résultat d'exploitation positif de 150 026 €.*

*Ce dernier montant provient des produits d'exploitation, pour un montant de 570 800 € et d'un montant de charges d'exploitation inférieur par rapport au budget prévisionnel à 420 774 €.*

*L'importance du montant des produits d'exploitation s'explique par le cumul des versements de subventions de l'exercice et d'une partie des subventions prévues au titre de l'exercice 2011, qui avait décalé dans le temps.*

*Pour ce qui concerne le montant des charges d'exploitation, le retrait s'explique par la maîtrise de certaines dépenses, le décalage dans l'engagement de certaines actions et de charges.*

*Cependant, en regard de la situation de l'exercice 2011 – que vous avez bien sûr forcément en tête –, force est de constater une évolution significative des charges*

*d'exploitation (+ 34,29 %), qui illustre bien la montée en puissance de l'activité de notre association.*

*Le total des produits, d'une part, prenant en compte nos résultats financiers – le résultat exceptionnel et le résultat d'exploitation –, et les charges d'autre part, s'élèvent respectivement à 587 123 € et 420 744 € d'exploitation de charge.*

*Le montant total des produits passe de 644 129 € lors de l'année 2011, à 587 123 € en 2012, et le total des charges s'élève à 420 774 € en 2012, contre 348 167 € en 2011.*

*Les produits 2012 proviennent des subventions pour 85,81 %, des cotisations des membres pour 11,41 %, et d'autres produits pour 2,78 %.*

*Les charges 2012 proviennent des honoraires d'assistance à maîtrise d'ouvrage et expertise pour 57 %, des charges de personnel pour 33 % – nous avons été un peu vite en besogne dans les tableaux –, des frais de fonctionnement pour 8 % et de charges diverses pour 2 %.*

*Sur le plan du bilan, les capitaux propres, à hauteur de 455 763 €, sont générés par le report à nouveau de 2011, d'un montant de 289 414 €, augmenté du résultat courant du 31 décembre 2012 de 166 349 € évoqués auparavant.*

*Cette situation permet à l'association de disposer d'un fonds de roulement et d'une situation de trésorerie lui permettant de faire face à l'ensemble des engagements nécessaires à son bon fonctionnement – en revanche, le montant des créances peut être singulièrement amélioré dans sa perception –, aux actions annoncées dans son programme d'activité et éventuellement aux actions dont les instances de gouvernance décideraient l'engagement au cours de l'exercice ». La trésorerie et le fonds de roulement sont donc des masses qui permettent d'être gérées en sécurité.*

Voilà pour le bilan et le compte de résultats de l'exercice 2012. Au passage, je remercie Dominique AUBERGER de la SCET pour son travail et son aide dans la réalisation des documents qui vous sont communiqués aujourd'hui, et bien sûr Élodie, qui a été notre alliée de tous les instants, sans parler de Bernard MASSET qui nous a aidés dans la démarche. Je vous remercie pour les comptes, pour l'approbation des comptes 2012 de l'association Euralens.

- **Rapport du Commissaire aux comptes**

**M. HUG.-** Nous certifions réguliers et sincères les comptes de l'association Euralens.

**M. LE PRÉSIDENT.-** C'est formidable, cela veut dire que nous sommes honnêtes. Allez savoir, tout de même, on en apprend tous les jours !

**M. MASSET.-** Il faut simplement et formellement mettre au vote la résolution n° 3 sur l'approbation des comptes, je me permets de la lire très rapidement.



**M. LE PRÉSIDENT.-** M. MAGNAVAL dit cela avec une telle sérénité que nous avons du mal à le remplacer.

**M. MASSET.-** C'est vrai, je ne prétends pas le faire, néanmoins formellement, si vous le voulez, deux phrases : « *L'Assemblée Générale est appelée à procéder à l'approbation du rapport d'activités 2012 et des comptes annuels de l'Association Euralens pour l'exercice 2012. L'Assemblée Générale constate que le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 166 349 €. L'Assemblée Générale décide d'affecter la totalité du résultat de 166 349 € en report à nouveau* ». Après affectation du résultat, le report à nouveau présentera un solde positif de 455 763 €. L'Assemblée générale prend acte de ce montant.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Très bien dit, Monsieur MASSET, remarquable ! M. MAGNAVAL nous a bercés de l'équilibre et du bilan positif. Bravo.

Pas de voix contre ? Pas d'abstention ? Tout est clair ? Merci de l'approbation.

*La résolution est approuvée.*

**M. MAGNAVAL.-** Pour le budget 2013, qui sera évoqué un peu plus tard et pour lequel je serai parti, j'ai demandé à Bernard MASSET d'en assurer la charge.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Vous partez vers Pompidou Metz ? Ils vont comparer, vos amis de la Moselle, n'est-ce pas ? C'est une belle réussite aussi.

**M. CARON.-** Je propose de reprendre la labellisation pour que vous puissiez regarder concrètement comment la première tranche de projets labellisés a été sélectionnée et ce que cela signifie.

## **1. Labellisation Euralens (suite)**

- **Point sur la labellisation et attribution du Label**

**M. MASSET.-** Merci pour cette présentation qui nous a permis de redéfinir la philosophie d'Euralens. Je vais me livrer à un survol plus technique de la période de quatre mois qui nous sépare de la dernière Assemblée générale, celle au cours de laquelle nous avons pris un certain nombre de décisions concernant cette labellisation.

Dans cette période, et jusqu'à la date limite du 1<sup>er</sup> novembre, nous avons reçu 63 demandes de labellisation. Ces demandes se sont effectivement concrétisées par la présentation de 39 dossiers en mesure d'être instruits, et aujourd'hui, la proposition qui sera faite à l'Assemblée générale, par les instances techniques que nous représentons, consiste à choisir parmi ces 39 premiers dossiers.

Je rappelle, comme Jean-François CARON l'a fait, que les dossiers susceptibles d'être labellisés peuvent s'inscrire dans des catégories très différentes qui vous sont présentées actuellement à l'écran ; lui-même les ayant décrites, je n'y reviens pas. J'ajoute que les projets doivent obligatoirement être portés par un adhérent de l'association Euralens.

Le travail réalisé par les instances techniques s'est effectué en trois étapes progressives :

- L'équipe d'instruction du label, celle qui reçoit les dossiers et en examine la recevabilité, est constituée par les salariés, d'Euralens, par notre AMO « Une Fabrique de la ville », par la Mission Bassin Minier, qui a un représentant permanent, et par la Région, sans laquelle, vous le savez bien Monsieur le Président, rien ne serait possible.
- L'ouverture des dossiers à la vie du territoire, avec le Comité technique des partenaires. S'intègrent dans le processus les représentants techniques des trois communautés d'agglomération, le représentant du Conseil général du Pas-de-Calais, de la Chambre de commerce, bien entendu du Conseil régional, et je dois le noter, de l'État avec ses services, et M. le Sous-préfet qui, lui-même d'ailleurs, est venu participer à l'une de ces réunions.
- Puis, nous montons à une étape supérieure de l'instruction avec les mêmes, plus un certain nombre d'experts, au sein de ce que nous avons appelé le comité d'expertise. Ces experts sont au nombre de sept, et certains, vous le remarquerez, sont des gens connus internationalement, Grand Prix d'urbanisme. Je note donc Nathan STARKMAN, Florence LIPSKY, Pablo OTAOLA, l'homme de Bilbao, Dieter BLASE, celui de la Ruhr et d'Emscher Park, Natasha LACROIX et deux experts excusés, François GRETHER, lui aussi Grand Prix d'urbanisme, et Christian DU TERTRE qui est un économiste. Les experts, de la même manière que les représentants des territoires, se sont montrés extrêmement intéressés par la démarche, passionnés même, et ils continueront dans les phases suivantes à s'associer à nos travaux.

À ce stade, un certain nombre de réflexions ont été développées et une proposition a été faite, celle que nous allons vous présenter ensuite, le tout de manière unanime.

Sur les réflexions, il a d'abord été constaté qu'un certain nombre de projets qui étaient présentés à la labellisation étaient de nature identique. Certaines familles de projets étaient donc transversales dans ce territoire.

D'abord, vous le voyez, la famille des parcs et voies d'eau. Ce que nous avons déjà décidé, nous y reviendrons, est d'engager à ce sujet l'étude Chaîne des Parcs :

- Une famille que je qualifierais d'éco quartiers – des projets existent partout. Que faire pour réfléchir collectivement à leur manière d'être spécifiquement plus performants sur le territoire d'Euralens ?
- Des sujets concernant l'habitat, notamment l'habitat minier ;
- Des projets culturels ;
- Des projets touristiques.

C'est une première réflexion : faire en sorte que l'on associe ces projets dans une même logique d'ensemble.

Une deuxième réflexion porte sur l'idée de créer une convention d'accompagnement pour les projets labellisés, entre l'association et les porteurs de projet, afin de garantir la qualité réciproque de la démarche dans le temps. Cette convention d'accompagnement pourrait être proposée à la prochaine Assemblée générale, qui pourrait se tenir à la fin du mois de juin.

Enfin, une réflexion apportée sur l'idée que le label n'était pas forcément attribué de manière définitive, mais qu'il pouvait l'être pour un temps déterminé avec une nouvelle évaluation qui permettrait de vérifier que le porteur du label est toujours d'accord pour se trouver dans cette démarche et qu'il répond bien aux exigences qualitatives qui sont portées par le label.

Le tout nous amène à une proposition qui a été faite, également de manière unanime, par ce comité d'expertise, de classer les 39 dossiers, en vue de cette première vague de labellisation, en trois catégories, sachant que pour cette première vague, on ne retiendrait que la première :

- Les projets qui peuvent être proposés à la labellisation aujourd'hui, nous y reviendrons, sont au nombre de 13.
- Les projets qui s'inscrivent dans la démarche, c'est-à-dire qui ne sont pas loin de ce premier stade, mais qui nécessitent encore un accompagnement, sont au nombre de 16.
- Les projets déposés qui nécessitent d'être encore approfondis, de façon à poursuivre leur cheminement vers la labellisation, tous les projets qui nous sont présentés étant *a priori* destinés à pouvoir être un jour labellisés.

Sachant que nous avons pris en compte, je l'ai dit tout à l'heure, des projets à la date limite du 1<sup>er</sup> novembre, que depuis nous en avons reçu d'autres qui vont être examinés dans la suite du processus, et je pense que nous continuerons à en recevoir beaucoup d'autres. Pour mémoire, dans la démarche Emscher Park dont nous nous inspirons, 150 projets ont été labellisés pendant 10 ans.

Le calendrier qui nous attend est celui d'une deuxième vague de labellisation qui pourrait se situer lors de l'Assemblée générale d'octobre, sachant qu'on se fixerait la date limite du 31 mars pour examiner les dossiers en vue de cet objectif. Seulement deux vagues de labellisation par an sont prévues, afin de nous permettre, avec les moyens qui sont les nôtres, et qui restent limités – Emscher Park, c'étaient 30 personnes en permanence, nous sommes beaucoup moins que cela –, si l'on veut bien faire le travail d'instruction et d'accompagnement des dossiers, il faut que tout à la fois nous soyons significatifs, mais aussi raisonnables.

Le tout nous amène, Monsieur le Président, à vous proposer aujourd'hui, 13 projets – qui sont au nombre de 15 en réalité mais trois projets ont été réduits en un seul – à la labellisation, pour le débat qui va s'engager dans cette Assemblée générale. Ils vont vous être présentés à l'écran.

Vous avez vu le territoire, où ils se situent. Il s'agit des territoires d'Artois Comm., de la CALL, de la CAHC et même de la Communauté d'agglomération de Douai. Ils se

caractérisent, vous allez le découvrir, par leur diversité représentative de la démarche de labellisation. Si vous le voulez bien, nous allons les balayer l'un après l'autre et je vais demander à Gilles HUCHETTE, qui est chargé de la coordination de labellisation au sein de l'association, de bien vouloir le faire.

**M. HUCHETTE.-** Le premier projet, la Cité Bruno à Dourges, qui a été déposé par la ville de Dourges et porte sur la réhabilitation d'une cité-jardin industrielle, inscrite dans le dossier UNESCO, comprend 173 logements sur un site de huit hectares. Une étude préalable a été conduite par la Ville, la CAHC et Maisons et Cités, qui a permis d'identifier les premières orientations pour restructurer les espaces publics, restaurer les façades des logements, réhabiliter et recomposer sept logements. Ont été identifiés dans ce projet, le caractère emblématique à l'échelle du Bassin minier, une démarche de coopération exemplaire entre les partenaires (CAHC, Ville, Maisons et Cités), avec l'appui de la Mission Bassin Minier, et une forte association de la population.

Le parc Natura Sport, déposé par la ville de Fouquières-lès-Lens. Le site a été inscrit dans le dossier UNESCO et est déjà occupé par diverses manifestations sportives : les 4 heures de VTT de Fouquières, le Raid Bassin Minier, etc. Une étude de programmation est engagée par la CALL, dont le démarrage est prévu prochainement. Ont été identifiés dans ce projet, le site représentatif de la démarche Euralens, un site qui a été également identifié comme structurant pour la Chaîne des Parcs et qui est intégré dans la boucle 18 et la programmation de tourisme et de loisirs.

Le pôle d'échange métropolitain de Sainte Henriette a été déposé par la CAHC et porte sur un site minier de 125 hectares à cheval sur trois communes : Hénin-Beaumont, Noyelles-Godault et Dourges. Les terrils sont inscrits dans le dossier UNESCO et le programme de 140 000 m<sup>2</sup> de SHON prévoit 1 000 logements. Ce projet est inscrit dans les grands projets à l'échelle du SCOT. Ont été identifiés dans ce projet, un site représentatif de la démarche Euralens ainsi qu'un projet structurant par son ambition : pôle d'échange métropolitain entre le RER Lille - Sainte Henriette - Artois et le TCSP du Bassin minier, ainsi qu'un volet de 35 logements labellisés Passivhaus compris dans le projet.

Le projet suivant est le 9/9 bis d'Oignies, projet déposé par la CAHC sur un site de 12 hectares environ. Un marché de définition a été organisé par la CAHC avec l'appui de la Mission Bassin Minier. Le projet est inscrit dans les grands projets à l'échelle du SCOT, les premiers bâtiments sont livrés avec réhabilitation de certains bâtiments miniers et un programme tertiaire, et bien sûr le Métaphone, 12 M€ HT de travaux sont déjà engagés. Ont été identifiés dans ce projet, la qualité de la démarche, le caractère exemplaire, en termes d'insertion, d'une architecture contemporaine au sein d'un patrimoine minier remarquable, le Métaphone, équipement culturel innovant, rayonnant à l'échelle d'Euralens ainsi qu'un volet de 35 logements labellisés Passivhaus.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Pas de complément supplémentaire ?

C'est vrai que c'est un beau projet.

**M. HUCHETTE.-** La fusion de plusieurs projets : Euralogistic, le Campus, le Research Center, et son master Erasmus Mundus en logistique durable et avancée, ainsi que le Smart Building. Ces projets ont été déposés par la CCI Artois et l'université d'Artois. Le

campus accueillera à terme 2 000 étudiants dans le bâtiment inauguré le 28 septembre 2012. Le site fait environ 10 hectares et ont été identifiés dans ce projet, l'opportunité de développer des filières économiques créatrices d'emploi et accessibles à des niveaux de formation variés, un site reconnu à l'échelle nationale et européenne, un des cinq clusters Euralens, ainsi que la transversalité des trois projets qui complètent Delta 3 et apportent une certaine mixité.

La médiathèque de Méricourt, dite la Gare : ce projet a été déposé par la ville de Méricourt. Il est inscrit dans l'éco quartier du 4/5 sud qui fait le lien entre le centre-ville et le tissu résidentiel des cités minières. Cette médiathèque de 1 600 m<sup>2</sup> de SHON a été augmentée de 1,5 M€ HT de travaux, et ont été identifiées dans ce projet, la qualité de l'architecture et de la programmation de l'acquittement, la mobilisation des habitants, à la fois dans la phase de définition, de mise en œuvre du projet et dans son animation, et la qualité de la démarche globale qui était engagée.

Le projet suivant est l'Odysée de la Culture, qui a été déposé par l'office de tourisme de Lens-Liévin et qui est animé par l'association Odysée de la Culture. L'édition 2012 a consisté à relier le Louvre Paris au Louvre-Lens pour l'arrivée à Lens, le jour de l'inauguration du musée ; 750 marcheurs ont accompagné cette marche, dont 500 le dernier jour, l'arrivée à Lens. L'association a l'ambition de pérenniser l'événement chaque année avec de nouveaux parcours liant sport, culture et mise en valeur du territoire. Ont été identifiés dans ce projet, une démarche citoyenne de mise en valeur du territoire et un moyen de communication et de visibilité du territoire ainsi que du musée.

Le Salon des métiers d'art est un projet proposé par la CCI Artois. C'est la sixième édition, il a été organisé à Lens fin 2012 et a regroupé 150 exposants dans un espace de 3 500 m<sup>2</sup> ; 14 000 visiteurs ont été enregistrés pour cette dernière édition, au cours de laquelle ont pu être présentés les meilleurs Ouvriers de France, les compagnons du Devoir, les artisans ainsi qu'un défilé. Ont été identifiés dans ce projet un événement culturel et professionnel complémentaire au Louvre-Lens et un pilier du cluster des métiers d'art, un des clusters économiques d'Euralens.

Le projet suivant est la Cité des Électriciens à Bruay-la-Buissière, projet déposé par Artois Comm. Le projet porte sur une cité construite fin 19<sup>e</sup> siècle, composée d'environ 40 logements, inscrite dans le dossier UNESCO. Une étude de programmation est engagée avec Artois Comm. pour la transformation culturelle et touristique de la cité. L'équipe de maîtrise d'œuvre a été désignée à la fin de l'année 2012 et ont été identifiées dans ce projet, une cité emblématique du Bassin minier, une programmation originale avec de l'hébergement touristique, des résidences d'artistes et des activités culturelles – tout cela dans la lignée du concept de la destination Louvre-Lens –, une participation citoyenne forte tout au long du projet, ainsi que la qualité des intervenants.

Le pôle d'expertise d'archéologie et Arkéos est un projet déposé par la Communauté d'agglomération du Douaisis. Le coût de l'expertise représente une équipe de 90 agents en charge de l'archéologie, dont 28 archéologues, ainsi qu'un laboratoire de pointe équipé en matériel de radiographie et microscopie de haute performance. Le projet de musée Arkéos, situé à la limite de Douai et Râches, se compose d'un bâtiment de 1 800 m<sup>2</sup>, dessiné par l'agence Trace architectes, inséré dans un parc archéologique. Ont été reconnues dans ce

projet, l'expertise archéologique de la CAD, de renommée nationale et internationale, ainsi qu'une potentielle destination complémentaire par rapport au Louvre-Lens.

La restructuration de l'ancien cinéma Apollo à Lens est un projet déposé par la ville de Lens, qui est issu d'une consultation de promoteurs architectes. Le programme est mixte de 8 650 m<sup>2</sup> et associe logements, commerces et hôtellerie. Aujourd'hui, un promoteur est engagé avec la Ville. Ont été identifiés dans ce projet, un site stratégique en termes d'implantation et de programmation, ainsi qu'une réponse au manque d'offre hôtelière du territoire, la qualité de la démarche engagée et l'exemplarité, en termes de dialogue, entre architecture contemporaine et patrimoine.

Le projet suivant est l'aménagement des espaces publics aux abords du Louvre-Lens. Il est déposé par la CALL en tant que coordonnateur du groupement de commandes Euralens. Ce projet est conçu par les agences Desvigne et Portzamparc, désignées après une mise en concurrence et un jury international qui associait les élus et des membres du cercle de qualité Euralens. Ont été reconnus dans ce projet, la première déclinaison opérationnelle du plan directeur Desvigne et Portzamparc, la qualité des espaces publics réalisés avec l'implication des services et élus des collectivités, notamment en matière de gestion des eaux pluviales et des matériaux, et le travail de mise en cohérence, à l'échelle des deux communes de Lens et de Liévin, avec des maîtrises d'ouvrage assurées par la CALL.

Enfin, le treizième projet proposé lors de cette première vague est l'Institut des métiers d'art et du patrimoine, déposé par la chambre des métiers et de l'Artisanat. Ce projet associatif, Institut des métiers d'art et du patrimoine est né de l'installation du musée du Louvre à Lens, avec un fort impact dans les domaines de la formation, du tourisme et de l'économie. Il fait partie des cinq clusters d'Euralens. Ont été identifiés dans ce projet, des objectifs de programmation particulièrement intéressants en synergie avec le Louvre-Lens et en synergie d'acteurs entre la chambre des métiers et de l'Artisanat, la CCI, le Louvre-Lens et l'université d'Artois.

Voilà pour les 13 projets qui nous sont proposés à la labellisation de cette première vague.

**M. LE PRÉSIDENT.-** On voit que cela prend tournure.

Deux ou trois détails sur le pôle d'échange de Sainte Henriette : le RER ne dépend pas tout à fait de nous, le tramway se hâte lentement. En revanche, une chose dépend de nous, qu'Euralens peut en quelque sorte, non pas décider, mais favoriser, c'est une gare internationale TGV qui arrêterait, dans un délai raisonnable, les trains nord-européens. Le *hub* du Nord, cher à M. GOOLEN ici présent, l'ancien directeur régional de la SNCF, et cher à Jean-Paul DECOURCELLES.

Ce sera l'une des principales décisions, car la Communauté urbaine de Lille ne souhaite pas de troisième gare, pour des raisons de fonds qu'il faut respecter. En revanche, si, à l'occasion du Louvre, nous posons notre candidature – car il faut une candidature – à cette gare qui arrêtera les TGV nord-européens qui ne pénétreront jamais dans Lille, notamment les Thalys, alors ce peut être un grand projet Euralens qui annonce le pôle d'échange et le RER dans les dix prochaines années, la manière de faire que l'aire urbaine centrale s'unifie par le

rail totalement : RER, gare internationale, échangeur avec le réseau classique... Jean-Paul DECOURCELLE ou Jacques GOOLEN vous expliqueront cela mieux que moi.

Le moment est venu. Si le Louvre accueille un million de visiteurs, le moment est venu de le dire très clairement. Je répète, c'est sur les trains qui n'entreront jamais dans Lille et qui vont de plus en plus filer sur Bruxelles, Amsterdam et Cologne. Ce n'est pas de la concurrence, c'est seulement un complément. Eurostar entre dans Lille, mais c'est vers Londres, les Thalys n'entrent pas dans Lille parce qu'ils empruntent une voie TGV qui diverge à l'entrée de Lille : une branche va vers Londres, une branche ignore Lille et va vers Bruxelles, Amsterdam et Cologne. C'est un enjeu capital pour le Nord - Pas-de-Calais et le Louvre-Lens. C'est décisif.

Allez-y, devant tous ces beaux projets qui en appelleront d'autres au mois d'octobre...

Monsieur LEFEBVRE, vous qui êtes un expert en grands projets ?

*(Réponse hors micro.)*

Si, tout de même, le Conseil général. Non ?

Monsieur SOYER, vous qui avez tous les pouvoirs sur l'habitat, à travers l'habitat minier devenu un habitat HLM, qui paie moins d'impôts, qui rembourse ses dettes... Par conséquent, pouvez-vous nous dire un mot sur les cités, par exemple ? Parce que vous avez les moyens, vous êtes un acteur majeur sur le patrimoine UNESCO et sur Euralens. Pour nous, vous êtes majeur, décisif.

**M. SOYER.-** La société Soginorpa se sent évidemment interpellée par tous ces projets. Nous sommes, soit directement, soit indirectement, interpellés par chacun des projets qui viennent d'être présentés, au titre de la valorisation du patrimoine, de la rénovation des cités ou de l'inscription dans l'ambition de l'UNESCO, ou aussi parfois sur le thème du changement de fonction, changement d'usage.

Nous travaillons par exemple avec la ville de Lens, avec des bureaux d'études sur l'installation de résidences hôtelières dans des cités minières, c'est une façon différente de valoriser ce patrimoine, de le porter à connaissance, de faire en sorte que son image change radicalement par rapport à ce que l'on pouvait en avoir quelques années auparavant.

Ce travail est partenarial, nous le menons avec toutes les instances qui travaillent sur les problèmes urbains, les aspects économiques et les aspects aménagements, nous sommes très enthousiasmés de participer à ces programmes.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Vous détenez les clés ! Je donne un exemple : François PINAULT a visité le Louvre-Lens, il a été emballé et sa première réaction a été de dire « j'aimerais bien acheter une belle maison des Houillères pour y créer une fondation d'artistes à proximité du Louvre-Lens ». J'ai transmis le message à Dominique qui a appelé François PINAULT et Jean-Jacques AILLAGON, et vous faites une proposition, je crois, d'une grande maison des mines près du Louvre ?

**M. SOYER.-** Nous pouvons faire deux propositions de nature différente, soit utiliser une grande maison des mines, par exemple le presbytère qui se situe face à l'entrée du Louvre,

qui peut être recomposé, qui a une architecture très intéressante pour les fonctions que veulent développer Jean-Jacques AILLAGON ou François PINAULT, soit prendre, à proximité de la maison du Louvre, deux maisons minières, les regrouper, les déstructurer et ouvrir sur leur jardin une galerie d'artistes.

**M. LE PRÉSIDENT.-** François PINAULT est quelqu'un de très riche et a fait un parcours exceptionnel, mais c'est le plus grand collectionneur d'art contemporain au monde, donc qu'il vienne investir à Lens, le miracle continue. C'est aussi comme cela qu'un territoire va évoluer. Aucun miracle ne se produira, mais c'est un point.

**M. CARON.-** Quelquefois, les journalistes nous demandent : « Mais depuis l'ouverture du Louvre, depuis l'UNESCO, des choses concrètes ont-elles changé ? ». Différents exemples existent, mais dans la suite de ce que vient de dire Dominique SOYER, je voulais informer tout le monde, parce que tout le monde n'était pas présent à cette réunion, qu'une réunion exceptionnelle, à l'invitation de la Mission Bassin Minier de Gilbert ROLOS, s'est tenue à la CAHC le 7 décembre où, pour la première fois de ce que je peux connaître...

*(Départ d'Édouard MAGNAVAL.)*

... nous avons réuni tous les acteurs des cités minières – Soginorpa, la SIA, toutes les agglomérations représentées du territoire Nord - Pas-de-Calais, le président de l'agglo était là, la présidente aussi, puisque Valérie LETARD était présente, tous les services de l'État, de la Région, Dominique DUPILET est venu en personne –, nous avons analysé cinq projets de cités pilotes, de mutation de ces cités, en ayant une intégration patrimoine, en ayant une intégration énergétique de baisse des charges et une renégociation de confort pour les familles.

Dominique DUPILET, en séance, annonce que les crédits GIRZOM que le Conseil général a l'habitude de mettre vont être mis sur les cités. C'est le début d'une dynamique et je suis d'ailleurs très content que la cité Bruno et la Cité des Électriciens soient dans les premières opérations de labellisation. Dit ainsi, cela paraît un petit peu techno, mais cela signifie que, pour la première fois, on considère collectivement, avec tout le monde présent autour de la table, que les cités minières sont une chance. Je ne dis pas qu'individuellement, les uns et les autres, nous ne le pensions pas, mais c'est la première fois que nous avons une réunion de ce type où l'on prend le temps de décrypter la mutation des cités et de dire que c'est un énorme enjeu pour l'avenir, l'emploi et la mutation de l'image.

Rien que cela, c'est un exemple très concret que l'inscription UNESCO et l'arrivée du Louvre ont fait bouger les lignes et qu'aujourd'hui l'habitat minier devient une logique de projet. Jean-Pierre, à la Soginorpa, était dessus sans l'ombre d'un doute, mais il est intéressant de voir tout le monde se mettre autour de la table pour discuter de cela.

Je voulais tout de même le citer pour dire que, dans la continuité de cela, à l'occasion de la venue de Mme DUFLOT, une note a été préparée par la Soginorpa et par la SIA pour alimenter la ministre sur les enjeux de l'habitat dans le Bassin minier, ce qui m'a permis de lui proposer – je n'étais pas le seul à le dire – un ANRU UNESCO, c'est-à-dire, au lieu que l'ANRU ne se consacre qu'aux grandes cités verticales – il en faut –, il faut se demander comment on est capable d'avoir des dispositifs avec des financements d'État et des financements plus locaux sur les cités minières. Elle a trouvé l'idée intéressante et l'a répétée à la presse. Mais il y a un an, on n'aurait jamais dit cela, je pense que le mouvement est en



marche, et aujourd'hui, ceux qui ont des cités minières sur leur territoire, qui plus est si elles sont UNESCO, où l'on pouvait se poser la question de la charge que cela représenterait, parce qu'on ne peut pas les traiter sans tenir compte de leur qualité patrimoniale, finalement cela se renverse et devient un atout.

C'est vraiment un signal de la transformation du territoire, au moins dans le jeu des acteurs.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Les porteurs de projet veulent-ils s'exprimer ?

Labellisés ou en voie de labellisation ?

Oui ? Dourges, petite capitale du Bassin minier, avec ses belles cités.

**M. DEFRANCO.-** Merci Monsieur le Président. La cité Bruno, première cité-jardin en Europe continentale, construite sur l'inspiration, sur le modèle de ce qu'a pu faire Howard en Angleterre... Il est d'ailleurs tout à fait symptomatique, quand nous nous promenons dans cette cité Bruno, de voir qu'elle est pratiquement un petit laboratoire architectural qui a servi à concevoir plusieurs types de maisons, plusieurs formes architecturales, plusieurs types d'embellissement des façades, plusieurs voiries, des voiries rectilignes à l'imagination des voiries de courbe qui ont donné ce nom de cité-jardin à la cité Bruno.

Un parallèle avec notre région, notre territoire qui, comme le souligne souvent notre Président, revient de loin. Cette cité Bruno revient aussi de très loin, cette vieille cité Bruno, puisqu'en 2008, il était prévu la démolition de plusieurs bâtiments qui auraient fait perdre son unité architecturale à cette cité. Il était prévu un hydrosablage tout à fait honorable des façades, mais qui n'est en rien comparable avec le traitement des façades qui est aujourd'hui imaginé et qui est proposé dans ce dossier de requalification de l'ensemble de la cité Bruno.

Il est vrai que si l'un des critères impliqués dans la labellisation Euralens est pertinent, c'est peut-être celui de la prise en compte et de la participation des habitants à ce projet, parce que depuis cinq ans, depuis 2008, les habitants ont su attendre, ont su être convaincus par nos explications, et finalement acceptent de porter aussi avec nous cette ambition pour leur cité, peut-être un peu au détriment de leur confort immédiat, parce qu'il faut, comme je le disais, attendre, mais cette ambition les a portés, nous a portés, jusqu'à aujourd'hui, jusqu'à cette labellisation qui représente un véritable espoir pour ce quartier, pour notre commune et notre agglomération.

Comme le disait le Président Daniel PERCHERON, le Louvre-Lens, qui fait partie des 40 destinations mondiales, si je puis dire, nous nous y accrochons nous aussi avec la cité Bruno, puisqu'elle témoignera aussi de ce dont ce patrimoine a pu être porteur, d'un meilleur état de bien-être pour notre population, et il peut redevenir une véritable ambition pour notre région et notre territoire.

**M. VENDEVILLE (Maire de Courcelles-lès-Lens).-** Quelque chose m'inquiétait, puisque j'en avais fait part à notre ami, M. CARON, j'avais fait, pour labelliser certaines cités, d'abord les cités minières, et surtout les cités du Metaleurop... Apparemment, notre collègue dit qu'il n'a jamais eu de dossier, mais c'est tout de même malheureux parce que Metaleurop était une histoire nationale et internationale, et nous n'avons pas été mis dans la labellisation.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Cela va venir.

**M. VENDEVILLE.-** Non.

**M. CARON.-** C'est logique, à partir du moment où on labellise 13 projets sélectionnés sur plus de 60. Nous avons forcément des réactions de ceux qui ne sont pas encore labellisés, mais cela a bien été dit tout à l'heure, Ernest.

Je répète, premièrement, une idée n'est pas un projet. À un moment donné il faut le structurer, le déposer, afficher un certain nombre d'éléments sur le projet. Deuxièmement, les équipes d'Euralens sont là pour vous aider à positionner les projets, donc il ne faut pas dire oui non. Nous avons une intention, nous allons sur le terrain avec vous, d'ailleurs les équipes d'Euralens ont fait énormément de visites de terrain quand les élus le souhaitaient. Ensuite, un travail technique formalise le projet, puis nous pouvons regarder si le projet est suffisamment innovant, suffisamment exemplaire par rapport aux critères, dans ce cas, il peut être proposé dans la vague de labellisation. D'après ce que tu décris, je pense que c'est exactement ce dont tu as besoin, c'est-à-dire l'appui des équipes d'Euralens, pour ton projet, si c'est sur les cités de Metaleurop ou autre, pour qu'il puisse monter en puissance.

**M. VENDEVILLE.-** Une autre chose est importante pour moi, c'est qu'actuellement je fais travailler un des lycées. Nous avons une cité de Metaleurop qui s'appelle la cité du Château d'Eau pour laquelle je n'ai pas voulu que Metaleurop change le nom, puisque le lycée de Liévin refait actuellement un château d'eau qu'on va repositionner au milieu de la cité.

**M. DUQUESNOIS (Maire de Harnes).-** Nous venons de voir que 15 projets étaient retenus à la labellisation, c'est ce qui est marqué : « les projets de première vague proposés à la labellisation ». On tourne la page : une quinzaine d'autres projets, « les projets de première vague proposés à l'inscription dans la démarche Euralens », cela veut dire que ce sont ceux-là qui seront proposés directement le 8, au mois d'octobre ?

**M. CARON.-** Non.

**M. DUQUESNOIS.-** Ils sont déposés, mais proposés à la labellisation uniquement à la prochaine Assemblée générale, c'est bien cela ?

**M. CARON.-** Non, on peut encore déposer des dossiers et pour ceux qui sont en cours, même si une partie d'entre eux ont déjà franchi des étapes, à cause de leur état d'avancement, techniquement, cela vaudrait peut-être le coup que Bernard, Jean-Louis, vous expliquiez tout cela.

Sur le principe, tous les dossiers ne sont pas dans le même niveau d'avancement et certains requièrent un peu plus de temps et de travail de terrain pour pouvoir les labelliser.

Bernard, peux-tu, sur cet exemple précis, développer ?

**M. DUQUESNOIS.-** Ce n'est vraiment pas clair entre les 15 premiers, les 16 qui suivent et la page suivante, où le projet inscrit en première vague qui reste candidat... J'aimerais avoir des précisions à ce sujet. Regardez simplement vos trois ou quatre premières pages.

**M. MASSET.-** C'est très juste, M. Jean-François CARON vient de le dire, les projets sont à des niveaux d'évolution différents, à des niveaux de maturation différents, et les équipes d'Euralens sont bien à la disposition des porteurs de projet pour les aider à faire évoluer ces projets, de façon à les amener, pour ceux qui ne sont pas en état suffisant de le faire, jusqu'au stade de la labellisation.

Je vais revenir sur l'exemple de Courcelles-lès-Lens et du projet de la gare d'eau, qui se trouve actuellement dans la catégorie n° 2. Ce projet, M. le Maire le sait bien, a déjà, grâce aux apports qui sont les nôtres, évolué par rapport à son stade initial et il continuera à le faire jusqu'au moment où il pourra être labellisé. M. le Maire d'Harnes qui s'inquiète des projets de sa commune, nous sommes à sa disposition et nous allons continuer à l'être comme nous l'avons été, nous l'avons déjà rencontré, nous allons nous rendre sur le terrain pour faire évoluer des projets tels que le musée ou Noroxo.

**M. DUQUESNOIS.-** Dépêchez-vous pour le musée parce qu'il est presque terminé.

**Un intervenant.-** Une chose est importante : les cités, pour nous, de notre côté, sont terminées. Tout a été refait.

**M. SUBILEAU.-** Comme l'a rappelé Bernard MASSET, des visites systématiques ont été effectuées sur tous les projets. Ensuite, une réunion du Comité technique des partenaires assez longue a eu lieu, qui a duré la journée, où tous les projets ont été examinés, puis les partenaires étant là, une réunion avec les experts s'est tenue.

Si les choses vous sont proposées aujourd'hui, c'est parce que l'Assemblée générale décide. Les projets de la deuxième catégorie ont été estimés comme des projets qui répondaient totalement aux objectifs d'Euralens, par exemple la gare d'eau dont nous parlions tout à l'heure, ou le projet de Noroxo évidemment.

Il faut dire que sur Noroxo, à Harnes, où je parlerai de la Cité des Cheminots à Méricourt, nous savons que le projet Noroxo demande aujourd'hui à avoir une étude de la pollution des terrains, et nous savons qu'il faut reprendre la programmation sur la pollution des terrains, donc l'objectif du projet de Noroxo à Harnes est totalement dans la ligne d'Euralens, de même que le projet de la gare d'eau de Courcelles-lès-Lens qui mêle à la fois l'idée d'avoir le tourisme fluvial, un hébergement et beaucoup d'éléments de loisirs pour les jeunes sur ce site. Ces projets sont estimés comme totalement labellisables.

Nous avons, y compris sur place... Les experts l'ont souligné dans les réunions, il serait bien que l'on ait un plan d'ensemble, de manière à ce que tout ceci soit en résonance totale avec le Louvre-Lens. On voit deux exemples, de même que Méricourt puisque M. HÉBERT est à côté de moi. Deux éléments ont été donnés lors des réunions d'expertise, s'agissant de l'entrepôt de formation des cheminots. Il faut trouver un porteur de projet, définir mieux le projet qui est intéressant.

La labellisation, Dieter BLASE d'Emscher Park l'a bien dit, lui-même aurait moins labellisé que ce que nous proposons. *In fine*, il s'est rangé à l'avis de tous ses collègues, à l'avis de Pablo Otaola et d'un autre avis, mais l'objectif est d'accompagner la mise en forme des projets, de manière à ce que chacun soit totalement dans la dynamique d'Euralens.

La logique, vous le voyez bien, les 13 proposés à la labellisation sont proposés à la labellisation. Les deux autres catégories : les projets qui ont été plus débattus, où il semble que tous les objectifs soient mûrs, correspondent à des marchés Euralens, un travail d'accompagnement et de nourrissage de projet reste à faire, et ils seront proposés ou non à la labellisation puisque d'autres projets viendront.

La troisième catégorie, ce sont plus des dossiers qui nous ont semblé, au comité et au comité d'experts, encore un peu incomplets. Cela peut être contesté par les porteurs de projet, mais l'objectif est de les revoir avec chacun dans la phase qui vient, de manière à obtenir des réponses sur l'ensemble des questions et d'avoir ensemble l'ingénierie du projet permettant de le présenter à la labellisation.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Très bien, c'est sympathique de voir nos maires aussi combattifs.

Je vous rappelle tout de même que, dans le forum, dans sa spontanéité et sa désorganisation, les deux axes, qui sont au cœur de la création du forum et de l'apport de matière grise qu'il va apporter sans prétention, sont très clairs.

Bilbao, à l'occasion d'un musée, a refait la ville : on la retourne vers le fleuve originel. En même temps, pour Bilbao, on décide une révolution économique, on se retourne vers la recherche appliquée, on tourne le dos à la vieille industrie. Ce sont les deux points.

Dans les projets d'Euralens, on trouve la même dimension sur l'urbanisme, on refait le territoire, d'où l'importance de ce territoire décliné par la Soginorpa, y compris les cités, cela vient d'être dit. En même temps, on parlait du cluster remarquable, Euralogistic, on se tourne vers le développement économique, on ne rate pas si possible, les industries de demain et dans le domaine du développement on sollicite, si on en a les moyens, la modernité. C'est le premier, et peut-être qu'à chaque fois il faudra remettre en perspective ces deux axes, étant donné que ces deux axes sont toujours dominés par ce que nous avons réussi initialement – le succès d'Euralens –, l'affirmation de la centralité lensoise, revenir à l'arc de Desvigne.

Le deuxième raisonnement est la Ruhr où, avec les crédits européens et les crédits de la décentralisation du Land de Rhénanie-Westphalie, on verdit complètement le territoire, on change la nature du territoire, et tout en respectant la grandeur architecturale du passé, on introduit, à chaque fois que c'est possible, de la modernité : le 9/9 bis par exemple. Dans la plus grande mine, le Zollverein, on introduit le design et on crée un concours mondial sur le design.

Nous sommes à la croisée de ces deux chemins. Je le dis aux maires, c'est dans cette contrainte de raisonnement qu'ils doivent cheminer. L'éclosion des projets est confrontée aux deux axes de raisonnement, avec bien sûr l'obsession du développement économique, car si nous nous contentons de faire ce que nous avons envie de faire, notamment du verdissement, alors il est possible que l'opinion ne suive plus. Elle veut le développement économique, elle veut le progrès économique et le progrès social, et pour ce faire, il faut que les élus du Bassin minier, après avoir pris acte de leur nouvelle liberté, à travers l'intercommunalité, la fin des Houillères, dialoguent avec la matière grise du forum, avec les experts. Que le cas de Bilbao soit là c'est formidable, que le cas d'Emscher Park soit là c'est formidable.

C'est ce que nous devons obtenir avec l'animation de Jean-François dans le forum d'Euralens. Nous devons accepter un minimum de contraintes intellectuelles, ce qui ne veut pas dire que ceux qui ne sont pas labellisés immédiatement ne sont pas reconnus par la contrainte intellectuelle.

Ayons toujours nos axes structurants pour savoir exactement ce que nous voulons tirer du forum, étant donné que nous tirerons au bénéfice des agglomérations, au bénéfice des communes, au bénéfice des collectivités locales, au bénéfice de la Chambre de Commerce, au bénéfice des acteurs, qui mettront en œuvre notre réflexion et notre jugement.

**M. VENDEVILLE.-** (*Hors micro.*) À mon avis, nous sommes marqués à vie. Tout est pollué. Nous ne passerons jamais !

**M. LE PRÉSIDENT.-** Mais si.

**M. VENDEVILLE.-** (*Hors micro.*) Depuis 2003, je le vois.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Ce n'est rien à l'échelle.

**M. VENDEVILLE.-** (*Hors micro.*) Je vais peut-être arriver à dépolluer certains sites, mais bon...

**M. LE PRÉSIDENT.-** Ernest, tu vas être obligé d'être Maire centenaire pour voir les premiers résultats.

**Mme CRÉQUIT.-** Pour la Communauté d'agglomération du Douaisis, je souhaitais excuser Christian POIRET, le président de la CAD, qui ne peut pas être présent cet après-midi, il reçoit un investisseur étranger.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Encore ? Pas trop quand même !

**Mme CRÉQUIT.-** Oui, pour créer de l'emploi.

M. POIRET souhaitait vous exprimer sa satisfaction de voir le pôle d'expertise porté dans cette première vague de labellisation parce que c'est le couronnement et le résultat de 40 ans de recherches archéologiques sur le territoire du Douaisis, c'est le premier service territorial de France et c'est sans doute connu – peut-être en France, mais c'est beaucoup plus méconnu en région Nord - Pas-de-Calais. Le service est composé de 96 personnes, dont 28 archéologues, et le pôle d'expertise de la CAD a été reconnu nationalement puisqu'Aurélié FILIPPETTI a demandé que le service fasse partie de la réflexion de son livre blanc autour de l'archéologie préventive.

Derrière ce pôle d'expertise, la vitrine que sera le musée archéologique et le parc de reconstitution va constituer pour le territoire une dynamique, mais de façon beaucoup plus large, pour tout le Bassin minier et pour la Région. Avoir le seul musée archéologique au nord de Paris, je pense que, pour le Bassin minier, cela peut être quelque chose d'incroyable, qui s'inscrit dans la dynamique du Louvre-Lens, et l'on ne va pas oublier le triptyque du Centre Historique Minier Lewarde, qui se trouve dans le Douaisis.

Ce qui nous intéresse particulièrement et ce qui tient à cœur au Président, c'est que, maintenant que cette labellisation sera prononcée, qu'en faire, comment profiter et continuer à mettre en mouvement la dynamique, et impulser, à partir de cette labellisation, un vrai

mouvement de dynamisation autour du Louvre-Lens. Voilà ce que je voulais dire pour M. POIRET.

**M. LE PRÉSIDENT.-** C'est bien dit. Il a envoyé une ambassadrice tout à fait convaincante. La Communauté d'agglomération va-t-elle payer une petite cotisation à Euralens ?

*(Rires.)*

**Mme CRÉQUIT.-** Je peux me faire la voix de M. POIRET pour vous dire ce que je viens de dire, mais je ne peux en aucun cas me faire la voix de M. POIRET pour répondre à cette question, vous m'en excuserez. Je lui remontrai fidèlement le message.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Oui, Jean-Pierre ?

**M. KUCHEIDA.-** Je voudrais rassurer mon collègue de Courcelles-lès-Lens à propos de Metaleurop 2003. La bataille du Bassin minier pour l'ensemble de l'habitat, pour sa restructuration et son aménagement, commence en 1970. En 1983, on a les premiers éléments positifs avec M. MITTERRAND, en 1987, on se mobilise pour réfuter le rapport Lacaze, en 1988, Michel ROCARD vient sur l'affaire du Bassin minier. En 1992, on monte la SACOMI, en 1996, on la démonte, en 1999, on a le premier vrai code minier revu. En 2002, on atteint enfin le but sur le patrimoine minier.

Vous comprenez, je vous donne ces quelques dates pour vous montrer le chemin de croix que nous avons suivi avec tous les embêtements inhérents. Donc, 2003-2013, cela ne fait que 10 ans. De plus, nous sommes peut-être un peu mieux organisés que nous ne l'étions dans le passé. Je suppose, mon cher Ernest, que la bataille que tu as menée va être fortement accompagnée et tu auras peut-être beaucoup moins de difficultés à la gagner que celle que nous avons menée pendant plus de 40 ans et que nous avons finalement emportée.

**M. VENDEVILLE.-** *(Hors micro.)* Une chose est très importante également : j'ai 36 ans de fonds.

**M. LE PRÉSIDENT.-** C'est pour cela que nous t'aimons.

*(Rires.)*

Et que nous écoutons toujours, avec beaucoup d'intérêt et de patience, ce que tu nous dis.

**M. VENDEVILLE.-** J'ai vécu tout cela.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Nous savons qui tu es.

Encore des remarques sur ce merveilleux projet du 9/9 bis ? Parce que c'est un beau projet de musique actuelle, de développement économique.

**M. CORBISEZ.-** Pour rassurer mon collègue Ernest et pour vous rassurer aussi Monsieur le Président, puisque demain a lieu l'Assemblée générale d'ACED-Metallia, mon vice-président chargé de l'aménagement du territoire trouve très intéressant d'implanter le projet Metallia dans l'ancienne maison du directeur général de Metaleurop. Ce sera un beau symbole et il sera le porte-parole du Président demain matin pour dire que c'est peut-être la

meilleure solution, compte tenu des difficultés du sous-sol par rapport au projet initial pour implanter ce projet-là. Vous vous étiez engagé, Monsieur le Président, lors des visites sur le site, et je pense que demain nous pourrions rassurer l'association et trouver une solution innovante, tout en respectant le passé positif de Metaleurop.

**M. VENDEVILLE.-** (*Hors micro.*) Monsieur le Président, c'est magnifique, mais c'est à Noyelles-Godault.

**M. KUCHEIDA.-** Mais Noyelles-Godault, c'est Courcelles-lès-Lens et Courcelles-lès-Lens, c'est Noyelles-Godault, c'est ce qu'il faut se mettre en tête.

**M. LE PRÉSIDENT.-** D'ailleurs, on appelle cela Godault-lès-Lens.

(*Rires.*)

C'est la même ville, le Bassin minier, il ne faut jamais l'oublier.

Dans cette perspective, je propose aux présidents d'agglomérations de nous accompagner au mois de mai dans la première tentative, réussie, je l'espère, d'éclairage des terrils. Nous allons éclairer les terrils à l'occasion de l'anniversaire du classement UNESCO, nous allons commencer par les terrils du 11/19, et si vous le voulez bien, n'hésitez pas dans vos agglomérations respectives, à désigner les terrils qui pourraient commencer, à cette occasion, à montrer comment nous entendons enchanter le territoire et le délimiter. L'éclairage, qui va être réalisé par le plus grand éclairagiste du monde, Yann Kersalé – les lumières de Lyon –, sera très discret, original et écolo, n'ayez aucune crainte. C'est une étape dans la délimitation du Bassin.

Cela marquera très discrètement l'identité du pays minier. C'est important, je le pense depuis longtemps, j'étais le seul à la Région, mais apparemment les présidents d'agglomérations vont le faire. Alléluia !

**M. VENDEVILLE.-** (*Hors micro.*) Dans quelle couleur allez-vous mettre la lampe ?

Les terrils Metaleurop, ce n'est pas minier.

**M. LE PRÉSIDENT.-** C'est autre chose, elle n'est pas encore choisie par le président d'agglomération.

Pensez-y, ce n'est pas très cher. Ce sera à peu près 50 000 € par terril, c'est à la hauteur de l'événement.

D'autres prises de parole ?

Oui, un Arrageois qui a transformé sa ville en vraie ville, sa ville industrielle qui est devenue une ville résidentielle.

**M. DELEURY.-** Je voudrais excuser le Président de la commission urbaine qui ne pouvait pas être des nôtres, mais qui m'a demandé de bien vouloir assister à ces travaux. Je lui rapporterai le dynamisme puisque je n'ai pas l'habitude, mais aujourd'hui je constate bien ce dynamisme.

Le propos liminaire qui était tenu tout à l'heure sur le Louvre-Lens, je tiens entièrement à le partager, parce que la réussite du Louvre-Lens, c'est aussi Arras qui est

impactée – chef-lieu du département ville, ô combien culturelle, et très intéressée par cette réussite –, je pense qu’il faut tout faire pour le parfaire. Un meilleur cadencement SNCF, par exemple, entre Arras et Lens, me paraît indispensable aujourd’hui, parce que c’est clair, nous avons le TGV qui heureusement s’arrête encore à Arras, on va aussi à Lens par ce biais.

Je voudrais vous dire que la Communauté urbaine qui vient d’étendre son périmètre, aujourd’hui certes, est en train d’intégrer ce nouveau territoire, cela se passe très bien, mais nous sommes très intéressés par les travaux d’Euralens, nous sommes intéressés également par le regard que nous portons sur le pôle métropolitain que nous essayons aujourd’hui, avec les communautés d’agglomérations du Bassin minier, de créer, de faire en sorte que cela puisse se vivre.

Nous avons la Trame verte, nos territoires sont contigus et la Trame verte est un excellent lien. Je pense également à la voie d’eau entre Arras et Douai.

Je suis persuadé que nous avons de grandes choses à faire. Aujourd’hui, je voulais simplement l’indiquer, merci à vous.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Le Maire de Saint-Laurent-Blangy, sur la durée – c’est là où le débat sur la durée des mandats politiques est artificiel –, a réussi avec son équipe, au sein de l’Arrageois, à transformer complètement une ville, qui était une jachère industrielle, en une véritable ville résidentielle, qui est naturellement le complément de la ville-centre arrageoise.

Nous avons beaucoup de choses à faire avec les Arrageois. Nous avons fait venir Versailles à Arras pour compléter le Louvre, nous réfléchissons actuellement aux plans-reliefs, éventuellement la citadelle, et je pense que nous avons également à développer le pôle agriculture sur Arras : nous avons Cité Nature, le lycée agricole, Terres en fête, les laboratoires de recherche Agria nord. Je crois qu’il est temps que les Arrageois, avec nous, se mettent en situation d’être le pôle de référence sur le plan régional.

Le pôle métropolitain, qu’il vienne le plus vite possible, et qu’il se donne deux ou trois compétences fondamentales, cela serait formidable. Le pôle métropolitain serait, et sera peut-être, un événement majeur pour le Nord - Pas-de-Calais, à condition d’être lui-même modeste, décidé, avec deux ou trois compétences évidentes. Ce serait vraiment un bel événement.

**M. DELAHAYE.-** Je suis le Maire de Richebourg, une commune qui n’est pas dans le Bassin minier intra-muros.

Il y a quelque temps, lors d’une précédente Assemblée générale, j’ai présenté, à la demande de Jean-Pierre, la création de l’aire de camping-cars et je voulais vous en faire un retour depuis l’ouverture. Depuis son ouverture en mars, ce sont 300 camping-caristes « payant » accueillis, depuis l’ouverture du Louvre-Lens, ce sont 199 camping-cars qui ont été accueillis dans la commune. C’est vous dire que Richebourg avait parié, vous le savez, sur l’impact du Louvre-Lens, bien au-delà des frontières – je ne connais pas les frontières du Louvre-Lens –, mais nous, communes rurales du bas pays, sommes entièrement convaincus, et restons à votre entière disposition pour participer encore et plus, à ce mouvement d’intérêt régional et international.

Voilà mon témoignage, Monsieur le Président.



**M. LE PRÉSIDENT.-** L'économie résidentielle, pensez-y toujours.

Si nous arrivons à attirer 700 000 personnes au Louvre, peut-être 800 000, il faut réellement obtenir 40 à 50 € de dépense par visiteur, ce qui augmente de 10 % minimum la richesse produite par l'arrondissement. 10 %, vous vous rendez compte ? L'enjeu est considérable et modifie l'économie de l'arrondissement. Cela veut dire hôtellerie, restauration, gîtes miniers d'hôtes, rassemblement et mobilisation des commerçants, cela veut dire verdissement, attractivité. Cela veut dire beaucoup de choses. Mettez-vous en mouvement !

Peut-être que les jeunes maires d'aujourd'hui et de demain diront un petit mot. Leur projet d'associer leurs deux communes, très vite après leur élection, est un beau projet. Je le salue, cela me semble une évidence. Une seule ville de 70 000 habitants pour structurer le Bassin minier ne serait pas du luxe. On a bien fait la paix avec l'Allemagne, on peut faire la paix entre Lens et Liévin.

*(Rires.)*

**M. ROLOS.-** Je ne fais pas partie des jeunes maires.

Je constate – c'est un aparté avant de parler sérieusement –, qu'au départ, on disait presque « pourquoi tu t'en vas ». Je préfère qu'on dise « déjà » plutôt qu'« enfin », ce n'est pas grave, je constate que d'autres ont suivi mon exemple.

Il est évident que l'arrivée du Louvre à Lens a permis un sérieux coup d'accélérateur pour faire en sorte que notre région, notamment le Bassin minier, sorte de l'état dans lequel il se trouvait. Je dis cela malgré tous les efforts qui avaient été faits par les communautés d'agglomérations, pour réindustrialiser après le départ des Houillères et l'état dans lequel la population était restée.

Je voulais vous dire, parce que nous sommes peut-être passés un peu rapidement, et j'ajouterais, en plus de l'arrivée du Louvre-Lens, dont on avait dit qu'il ne faut surtout pas que ce soit un point unique où l'on va venir le matin et s'en aller le soir, cela doit être un élément de redynamisation du secteur. L'arrivée de notre classement, du classement du Bassin minier à l'UNESCO, est quelque chose d'extraordinaire, car il va venir redonner un nouvel élan, beaucoup plus rapide que cela pouvait l'être auparavant.

Je voulais rapidement revenir sur la réunion du 7 décembre dont nous avons parlé tout à l'heure, parce qu'à mon sens elle est assez importante, d'abord parce que c'est peut-être l'une des rares fois où l'on avait mis autour d'une table les présidents d'agglo, les maires et les bailleurs, et cette réunion s'est déroulée dans une atmosphère vraiment très constructive. D'ailleurs il doit y avoir une suite, j'attends vos propositions de dates, Monsieur le Président.

Pourquoi dis-je que c'est important, parce que six cités vont faire l'objet de notre attention tout de suite, mais n'oublions pas que l'objectif est que ces six cités deviennent des exemples, pour nous permettre de réaliser les améliorations des cités minières, qu'elles soient classées à l'UNESCO ou pas, en évitant certaines erreurs, en conservant uniquement les bons côtés, et cela dans différents domaines, que ce soit sur le plan de l'environnement, que ce soit sur le plan des habitants, que ce soit sur le plan financier aussi, parce que cela a une importance considérable.

Fin avril ou début mai, aura lieu une deuxième réunion qui va nous permettre de désigner une convention entre les différents participants – vous y serez, je pense, Monsieur le Président du Conseil régional – qui va être un moteur supplémentaire. C'est donc important.

J'ai dit que c'était rapide, cela a été rapide.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Fidèle à vous-même, Monsieur ROLOS, exemplaire.

Les deux jeunes maires sont très attendus.

**M. DUPORGE.-** Je laisserai d'abord la place à mon collègue de Lens.

**M. LE PRÉSIDENT.-** On ne se refait pas ! Liévin, la petite colonie, toujours respectueuse.

*(Rires.)*

**M. ROBERT.-** Je vais rester très rapide, davantage pour insister sur la coordination et l'enjeu du label et du territoire de la ville de Lens dans le cadre des projets labellisés. Nous l'avons vu tout à l'heure sur la carte, la centralité s'affirme notamment sur le territoire élargi de la ville de Lens, pas uniquement sur le périmètre et les frontières de notre commune.

On le voit avec des projets d'envergure qui ont commencé bien avant la concrétisation du Louvre, parce que nous sommes sur un projet d'aménagement que Guy DELCOURT portait depuis 2001, donc nous ne savions pas encore la bonne nouvelle qui allait arriver trois ans plus tard, mais nous sommes maintenant sur la concrétisation – nous avons pu le voir au niveau de l'Apollo –, et je pense, Monsieur le Président, que vous êtes sensible au signal fort porté sur ce site et sur la continuité que l'on y apporte, avec une maîtrise foncière, sur l'ensemble du secteur, qui sera développée sur le quartier des gares.

C'est important aussi pour la ville de Lens de s'inscrire dans cette démarche de labellisation au travers des cités minières, M. SOYER l'a évoqué, mais dans le cadre des labellisations à venir nous sommes sur cinq ou six cités, rien que sur la ville de Lens, où nous souhaitons justement continuer cette démarche de labellisation et d'exemplarité sur certaines thématiques, notamment sur la diversification d'activité. Donc nous nous inscrivons pleinement dans cette démarche, comme toutes les personnes, les élus et les structures présentes cet après-midi, pour voir un projet cohérent au niveau du territoire – nous avons eu un exemple parfait avec les cheminements qui ont mené au Louvre où les trois communes de Lens, Loos-en-Gohelle et Liévin, coordonnées par l'agglomération, ont porté un projet commun pour donner une image cohérente, commune, pour arriver vers ce beau site et pour donner également une autre image de notre territoire, de façon concertée et collective.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Le futur Maire de Lens s'exprime déjà bien, c'est extraordinaire.

**M. DUPORGE.-** Quelques mots également attendus, je ne sais pas s'ils sont attendus, mais je serai aussi bref que mon presque collègue de Lens. D'abord pour vous rassurer, je le connais depuis quelques années et nous ne nous sommes pas encore fâchés, je pense, donc j'espère que nous resterons dans cette même ligne, Monsieur le Président, mais j'en suis quasi persuadé.

J'ai assisté avec grand plaisir à cette réunion et, Monsieur le Président, je vous dirais de rester à votre place, là où vous êtes, parce que vous avez démarré cette réunion en vous interrogeant, puisque vous êtes le garant du renouveau qui s'opère sur ce territoire et j'assiste à cette réunion avec beaucoup d'intérêt, je me disais qu'après avoir été habitués à presque 30 ou 40 ans de repli, de recul également, après cette grande épopée minière que nous avons traversée, en tant que jeunes maires, jeunes élus, vous nous habituez à une autre culture désormais – au travers de ce miracle qu'est le Louvre et de cette association Euralens, cette formidable boîte à idées – la culture de l'innovation, la culture de l'imagination, la culture du renouveau tout simplement.

Moi qui prends la suite de Jean-Pierre KUCHEIDA, maire de Liévin pendant 32 ans, il est fort agréable d'arriver dans cette époque qui nous place dans une perspective extrêmement intéressante, celle du développement de notre territoire. C'est pourquoi je vous dis, Monsieur le Président, restez où vous êtes, parce que vous êtes le garant de ce renouveau et de ce développement qui est celui de notre territoire et qui, j'en suis persuadé, va également nous ouvrir une formidable nouvelle histoire pour ce Bassin minier.

**M. LE PRÉSIDENT.-** C'est très bien, bravo. Il me pousse vers la sortie, mais avec élégance.

*(Rires.)*

Voilà le trio magique : Jean-François, Laurent et Sylvain.

C'est bien, quand on lit parfois dans la presse certains délires, il est bon de temps en temps de retrouver ses fondamentaux. Nous avons fait l'histoire du Bassin minier et nous avons réussi.

Quand on a un peu de bourre, on l'enlève, on écoute, on passe le relais et on passe le témoin. On assure la vie, on essaie d'être à la hauteur, d'être digne de ceux qui ont tiré le charbon et qui ont laissé leur peau. Soyez fiers de ce que nous avons fait, soyons fiers de ce que nous avons fait, et ceux qui doutent, qu'ils doutent, mais nous ne leur pardonnerons jamais.

**M. CLAVREUIL.-** Après ce développement, ma logique sera légèrement différente.

Je vais revenir à ce que disait M. CARON, qui parlait de cérémonie de vœux, en disant que le thème du Louvre avait été évoqué un peu partout. J'ai la chance d'être accueilli par toutes les communes de l'arrondissement une par une, avec beaucoup de chaleur, et je remercie les maires qui sont présents.

Un peu partout durant ces cérémonies ou dans les entretiens bilatéraux, j'ai pu mesurer que le succès du Louvre ce ne sont pas seulement les 200 000 personnes accueillies et les 2 500 enfants reçus avec leurs enseignants depuis le début janvier, mais que c'était effectivement l'ensemble des communes et l'ensemble du territoire qui se sentaient solidaires, qui se sentaient impliqués, et qui voulaient, non pas avoir la part de l'histoire, mais être dedans. C'est très clair, et pour le nouveau que je suis, c'est absolument évident.

Si j'avais eu besoin de précisions et d'une feuille de route, mais vous étiez presque tous témoins que le 4 décembre, le Président de la République lui-même a placé l'impact du

Louvre sur la transformation du territoire comme principal objectif du Louvre-Lens et comme réel indicateur de son succès, donc la feuille de route est tracée.

Pour nous, comment se place l'action de labellisation ? Évidemment, nous avons souhaité l'encourager, comme cela a été rappelé aux participants aux travaux, mais en essayant d'aller plus loin. Je développe, je tiens à rendre témoignage à la qualité du travail d'analyse fait dans les différentes phases des travaux de labellisation. Nous avons eu de bons moments, des moments tout à fait sérieux, parfois difficiles, pour sélectionner le premier et le deuxième groupe, en fonction de l'avancement, mais les débats étaient passionnés et passionnants. Je ne le dis pas pour faire plaisir, c'est comme cela que je l'ai vécu.

*(Départ de Ghislaine CLIN.)*

Nous aurions pu nous arrêter là en ce qui concerne les services de l'État, nous avons souhaité aller un peu plus loin et non pas faire une offre de service, mais simplement un moment de cohérence, c'est-à-dire faire en sorte de réagir par rapport à ces dossiers et à ces projets, les treize en question et les autres, de façon groupée et concertée. Nous avons fait travailler tout le monde et cela continuera de façon régulière, nous allons le suivre parce que certains de ces sujets sont parfaitement connus de chez nous, nous y travaillons pour le financement et pour d'autres raisons, techniquement pour voir les éventuels obstacles à l'organisation sur le plan administratif.

En tous les cas, l'idée est de ne pas laisser les porteurs de projet séparés de l'ensemble de l'État, mais d'avoir une vision regroupée et d'être là en accompagnement réel. C'est très important et c'est ainsi que nous souhaitons travailler sur l'ensemble de ces projets ; donc, non seulement donner un avis, si nous le voulons bien, nous donner une voie pour le faire lors des séances de labellisation, mais au-delà, accompagner les projets et pas avec un État équipé, un État social, etc., mais un État regroupé au service des uns et des autres, en souhaitant que cette volonté de concrétisation se révèle aussi chez les élus, que nous puissions tous ensemble réaliser ces 13 projets le plus rapidement possible. C'était notre position.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Merci, c'était la parole de l'État. C'est toujours agréable d'avoir l'État à ses côtés. Il paraît que vous allez diminuer les dotations aux collectivités locales de 1,5 Mrd€ ? Nous n'en croyons pas un mot, ce n'est pas possible.

**M. KUCHEIDA.-** 1,5 Mrd€ en moins pour les collectivités locales pour 2014, on ne sait pas encore ce que sera 2015, on ne sait pas encore si cela ne va pas être abondé en fonction de l'échec de Bruxelles. Pendant le même temps, je voudrais rappeler à tous les maires du Bassin minier à quel point les finances des collectivités locales minières – je pense que cela devrait être l'un de nos leitmotivs, qui pourrait être porté par une assemblée comme la nôtre – sont d'une injustice majeure.

Jusqu'à présent, ce n'était pas dans l'air du temps, je l'avais déjà évoqué 20 ou 25 ans auparavant, mais cela le devient et je pense que nous devons mobiliser l'ensemble des élus de cette région pour obtenir justice tout simplement, par rapport aux autres communes de France.

Quand on voit que les 150 communes minières, dans l'ordre, sont parmi les plus pauvres de France, qu'elles occupent, sur 36 717 communes, des places qui se situent aux alentours des 32 000<sup>e</sup>, 34 000<sup>e</sup> ou 35 000<sup>e</sup> places, on peut se demander et se poser un certain

nombre de questions par rapport à l'équité qui est celle de l'État, dont nous attendons naturellement tout, que nous respectons, mais il faut que cet État nous respecte également.

*(Départ de M. ROBERT.)*

**M. LE PRÉSIDENT.-** Je ne sais plus, lorsqu'on a voté aux présidentielles, combien de baisse des dotations aux collectivités locales était prévue ? 1 Mrd, 1,5 Mrd, 2 Mrd ? Cela m'a échappé à ce moment-là, vous aussi peut-être...

**M. KUCHEIDA.-** Ce n'était pas dans le programme.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Si ce n'est pas dans le programme, nous voterons contre.

Héroïquement, Monsieur KEMEL, n'est-ce pas ? M. KEMEL est un héros, tout le monde le sait et tout le monde s'en félicite.

Le budget ?

**M. MASSET.-** Formellement, Monsieur le Président, il faudrait faire voter sur ces labellisations.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Nous avons entendu des impatiences, des interrogations, des regrets, nous sommes sur les 13 premiers projets, deuxième vague la prochaine fois, pas d'opposition formelle ? Une abstention éventuelle qui incite à davantage de la part de la matière grise, de présence, d'analyse et de propositions ?

*La labellisation est approuvée.*

Vous présentez le projet en équilibre à 590 000 €.

**M. MASSET.-** Ne voulez-vous pas évoquer la Chaîne des Parcs auparavant ?

**M. LE PRÉSIDENT.-** Oui, mais je pense que nous pourrions faire une réunion spécifique la prochaine fois sur la Chaîne des Parcs, parce qu'à elle seule, elle vaut la peine.

**M. CARON.-** Effectivement, nous pouvons prendre le temps. Simplement, je voulais vous dire que la consultation est en cours et que derrière, un travail se fera sur les sites existants, les connexions entre les sites, la façon de valoriser les sites, tout le cahier des charges qui avait déjà été exposé ici. Je pense que nous pouvons peut-être faire l'impasse sur la présentation aujourd'hui, nous avons présenté le périmètre la dernière fois, et nous pourrions faire un exposé plus complet plus tard.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Nous pourrions presque faire une journée complète : aller voir l'éco quartier à Méricourt, la ville terriil à Fouquières-lès-Béthune, c'est peut-être le moment d'aller sur le terrain, même si la plupart d'entre nous y sommes allés une fois, nous connaissons. Il serait bien d'organiser ce contact direct avec les projets d'Euralens.

**M. MASSET.-** D'ailleurs, Monsieur le Président, nous nous préparions à vous suggérer de le faire un jour avec les membres du Cercle de qualité.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Parfait, mettez cela au point, ce sera passionnant.

## **2. Fonctionnement de l'association**

- **Perspectives 2013 – plan d'action et budget 2013**

**M. MASSET.-** Je vais vous présenter le budget, sachant que j'enchaînerai avec une résolution concernant la Chaîne des Parcs, car même si nous n'évoquons pas cette question aujourd'hui, des dispositions de nature budgétaire sont à prendre.

Pour cette présentation du budget 2013, vous avez tous reçu les propositions dans vos dossiers. Ce budget permet de donner des moyens aux ambitions qui sont celles de l'association pour l'année 2013, des ambitions qui correspondent au plan d'action esquissé par Jean-François CARON.

*« En dépenses, le budget s'établit à 590 000 €, répartis en quatre grandes catégories :*

- *la première concerne le financement des projets du territoire, essentiellement ceux constitués par la labellisation, les études liées, la rétribution de notre assistance à maîtrise d'ouvrage et le fonctionnement du Cercle de qualité. Une variable de 100 000 € permet de nouvelles actions, dès lors que vous en autoriserez l'engagement, qui peut porter sur des études spécifiques qui sont liées à certains projets en cours de labellisation.*
- *la deuxième catégorie de dépenses concerne les salaires des personnels – trois personnes pour l'association – désormais stabilisés en année pleine.*
- *la troisième catégorie de dépenses porte sur les frais de fonctionnement calculés au plus juste, vous l'imaginez. Ils comprennent également la rétribution de notre gestionnaire qui est la SCET, que M. AUBERGER, ici présent, représente.*
- *la quatrième catégorie concerne les dépenses de communication destinées, d'une part au fonctionnement de notre site web mis en ligne le 15 octobre dernier, et d'autre part à l'engagement de nouvelles actions destinées à la valorisation du territoire, ce qui représente l'une des actions confiées à Euralens.*

*Ces dépenses, d'un montant de 590 000 € sont équilibrées par des recettes équivalentes, issues des subventions versées par nos partenaires habituels – vous les voyez sur la colonne de droite – et par le produit des cotisations, 70 adhérents actuellement.*

*Si notre budget évolue à la hausse en 2013, c'est grâce à l'apport d'une subvention de 90 000 € sollicitée auprès d'Artois Comm., pour une année pleine. Cette Communauté d'agglomération n'était intervenue en 2012 que pour quatre mois, soit 30 000 €.*

*Je me permets d'insister, Monsieur le Président, sur la nécessité pour nos partenaires de verser dans des délais raisonnables leur subvention ou leur cotisation, afin que l'association puisse gérer sa trésorerie dans les meilleures conditions, ce qui, vous l'avez entendu, est d'ailleurs le cas actuellement ».*

Voici pour la présentation budgétaire 2013 que vous pouvez, après la discussion d'usage, mettre au vote.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Tout cela est raisonnable, pas de folie, pas de dépenses nouvelles. C'est bien équilibré, pas d'opposition ? C'est très raisonnable.

*Le budget est approuvé.*

## **1. Labellisation Euralens**

- **Information sur la Chaîne des Parcs**

**M. MASSET.-** Un dernier point : « Cette résolution sur la Chaîne des Parcs a été proposée à l'Assemblée générale du 28 septembre dernier, et approuvée à l'unanimité concernant le lancement d'une étude en vue de la définition d'un "schéma stratégique de la Chaîne des Parcs". Elle autorisait le président à engager les procédures et à signer le marché de prestation, pour un montant maximum de 150 000 € HT.

*Lors de la rédaction des pièces de consultation, il est apparu intéressant de se réserver la possibilité de décliner le schéma stratégique par des propositions d'aménagement site par site, et de confier à l'équipe retenue ces éventuelles études complémentaires, en tranche conditionnelle de leur marché. C'est pourquoi la réalisation du schéma stratégique a été inscrite dans une tranche ferme, dont le montant a été estimé entre 100 000 € HT et 120 000 € HT.*

*Les études complémentaires feraient l'objet d'une tranche conditionnelle dont le montant maximum est estimé à 70 000 € HT sur une période de 18 mois. Leur mise en œuvre serait notifiée par bons de commande. Aussi est-il proposé à l'Assemblée générale, d'accepter d'ouvrir la possibilité de porter le montant total de l'étude à 190 000 € HT, et de confirmer l'autorisation donnée au Président pour :*

- *mettre en place la commission d'appel d'offres ad hoc qui proposera le choix du lauréat, commission qui devrait se réunir vers la fin du mois de mars.*
- *signer le marché avec le lauréat dans les conditions financières ainsi modifiées ».*

*Inutile de préciser que ces sommes sont compatibles avec le budget de l'association.*

**M. LE PRÉSIDENT.-** C'est important d'élargir et d'avoir des propositions. Aucune opposition ? La Chaîne des Parcs sera décisive au niveau de son talent, de ce qu'elle donnera comme élan environnemental et social d'une certaine manière. C'est bien.

Oui, Monsieur KUCHEIDA ?

**M. KUCHEIDA.-** Cela pourrait-il être la préfiguration d'un parc naturel régional en même temps ?

**M. LE PRÉSIDENT.-** Nous allons d'abord faire la Chaîne des Parcs.

**M. KUCHEIDA.-** Oui, mais il faut peut-être toujours jouer un coup d'avance.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Comme on est UNESCO, c'est M. CARON qui va décider tout ce qui est parc régional, UNESCO, développement durable...

**M. KUCHEIDA.-** Monsieur le Président, je vous avais déjà posé cette question à propos de l'Artois.

**M. LE PRÉSIDENT.-** J'avais déjà éludé, il me semble.

**M. KUCHEIDA.-** Oui, c'est la deuxième fois que c'est botté en touche, mais je reviendrai à l'assaut, ne vous inquiétez pas.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Je n'en doute pas. C'est Jean-François qui aura le dernier mot.

**M. CARON.-** Je partage, dans ce que dit Jean-Pierre, l'idée qu'il faut retourner complètement l'imaginaire du Bassin minier, partant des collines d'Artois, la vallée de la Souchez... Beaucoup de choses ont été faites : le parc des Glissoires, la connexion sur les grands sites de la Deûle et ces immenses friches qui ont un potentiel énorme sur les communes de Noyelles, de Loison, de Fouquières, de Harnes, pour arriver ensuite à Courrières. Il est sûr que nous avons de quoi transformer profondément l'image du territoire.

Je vous rappelle que la Ruhr a, en partie, gagné son pari sur sa transformation quand elle a fait un GR au nord et au sud, et vous pouvez traverser la Ruhr sans croiser une route. La symbolique est telle que des gens font la traversée de la Ruhr en une semaine, c'est leur semaine de vacances. Le jour où nous en serons là, nous aurons cheminé.

Je n'élude pas, mais je pense qu'il faut sortir la Chaîne des Parcs.

Il me revient de vous donner quelques axes rapides pour les projets de l'an prochain, sur le programme d'action 2013. Rien de bien neuf, nous allons continuer le travail autour de la labellisation.

Ce que nous appelons les cadres communs, ce qui a été évoqué tout à l'heure, les éco quartiers, la rénovation des cités minières, les équipements culturels, la mise en tourisme, l'aménagement de parcs, le développement du tourisme fluvial et les clusters de développement économique, ce sont des familles de projet. Avec la Mission Bassin Minier notamment, nous allons travailler à modéliser, et essayer de dégager des lignes fortes, parce que l'un des enjeux d'Euralens n'est pas l'éparpillement dans le plus de projets possibles, c'est faire émerger un certain nombre de lignes fortes sur les qualités du territoire.

*(Départ de M. Laurent DUPORGE.)*

C'est pourquoi les familles de projet sont intéressantes parce qu'elles permettent de décliner, de point en point dans le territoire, un certain nombre de concepts ou de démarches qui sont toutes marquées par l'idée de la qualité, et derrière, la communication d'un territoire est beaucoup plus facile quand vous pouvez vous appuyer sur une reprise.

C'est ainsi que l'Emscher Park avait gagné sa crédibilité, qu'il est devenu à la fois une destination mondiale pour le visiter, mais surtout pour l'Allemagne, un renouvellement complet de la Ruhr à partir de cette dynamique. Je pense donc que nous sommes bien partis pour le faire.



En 2013, ce sera le schéma directeur de la Chaîne des Parcs dont nous venons de parler, en insistant beaucoup, pour ma part, sur la connexion des sites entre eux : beaucoup de sites sont déjà traités, certains sont encore à faire, mais le jour où nous arriverons à les relier et à les faire vivre... Si la route du Louvre n'avait pas déjà existé, nous aurions pu imaginer une immense manifestation, que l'on fasse le tour du territoire à pied. Peut-être demain pouvons-nous imaginer des choses de ce type, pour montrer que c'est un territoire et que ce ne sont pas des choses segmentées.

Nous aurons également deux études intéressantes, l'une menée avec l'INSEE et la Mission Bassin Minier, sur le suivi des impacts du Louvre sur le territoire Euralens. C'est très important parce que c'est une façon d'objectiver – vous avez vu comme votre sortie sur les camping-cars a déclenché une approbation, parce que c'est concret, ce sont des questions que l'on nous pose régulièrement –, il faut que nous puissions mesurer tous ces impacts directs ou indirects.

L'autre étude concerne les attentes de la population parce que le décalage est toujours présent, donc c'est un travail que nous ferons également sur 2013.

Nous allons beaucoup renforcer les éléments de communication, à partir du site Internet et à partir de stratégies que je ne vais pas détailler ici. Nous l'avons dit, cela fait partie des objectifs d'Euralens de changer l'image du territoire, dans les suites de l'effet Louvre et UNESCO, donc plus nous aurons des projets labellisés, plus nous aurons des opérations significatives et plus l'archipel vert de Michel DESVIGNE et PORTZAMPARC se met en place, plus la carte de visite du territoire va se transformer.

Le Cercle de qualité sera, bien entendu, réuni. Je pense qu'il est très important de nous décaler, je le dis, parce que cela a pu flotter quelques fois sur le Cercle de qualité. Si nous n'avons pas le regard de gens extérieurs, excusez-moi, mais nous sommes dans la consanguinité et nous reproduisons nos perspectives. Je pense qu'il est très important d'avoir des regards extérieurs.

Un travail de sensibilisation sera entrepris au niveau des élus et des territoires. Nous envisageons des déplacements pour voir comment d'autres territoires ont conduit leur mutation, cela pourrait être intéressant. Par exemple, un travail pour aller dans la Ruhr a déjà été fait, et de mémoire, la Mission avait organisé une visite à une époque ; Artois développement l'avait fait. Ce sont des exemples pour nous décaler nous-mêmes, aller voir ce que d'autres ont osé entreprendre et, par conséquent, changer notre rapport à l'initiative dans le territoire.

Nous allons réfléchir également à l'implication des jeunes, je pense que dans les projets de labellisation, nous devons beaucoup l'avoir en tête. Un jeune de 20 ans n'a plus aucune liaison, ou presque, avec l'univers post minier. Il faut se poser beaucoup de questions et de démarches d'implication – je sais qu'au Louvre vous le faites beaucoup avec les jeunes populations –, il faut se poser ces questions dans les projets d'accompagnement d'Euralens.

J'arrêterai là, c'est le programme d'action à partir du budget que Bernard MASSET nous a présenté. La dynamique est en place, cela va être de plus en plus facile de faire vivre Euralens quand les projets éclosent et que les résultats sont là, donc je pense que nous sommes

sortis du milieu du gué. Nous sommes vraiment dans une phase extrêmement positive pour l'association et je pense que 2013 concrétisera tout cela.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Très bien. Pas de questions diverses d'urgence ?

C'est fini. À bientôt, vive Euralens !

*La séance est levée à 16 heures 48.*